



Ecole Primaire
51, rue du Regard
78440 JAMBVILLE
Tél. : 01 34 75 46 80
Mail : 0781384f@ac-versailles.fr

Le 20 avril 2020

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE
Mardi 16 mars 2021

Ordre du jour :

1. Prévisions d'effectifs provisoires pour l'année 2021/2022
Structures envisageables – Encadrement prévu.

2. Vie de l'école

- a) Protocole sanitaire
- b) PPMS - Plan Particulier de Mise en Sûreté
- c) Piscine et pratique sportive
- d) Fin de l'année

3. Projets et animations

4. Locaux, hygiène et sécurité.

5. Questions diverses

1. Prévisions d'effectifs provisoires pour l'année 2021/2022

Prévisions communiquées en novembre à la DSDEN pour la rentrée de septembre 2021

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
7	10	10	9	8	9	11	13	77

Sur cette base, une mesure de carte scolaire a été annoncée : il est prévu de supprimer un poste d'enseignant à la rentrée de septembre 2021.

Prévisions actuelles pour la rentrée de septembre 2021

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
9	9	9	11	8	9	11	13	79

Structures envisageables

- Prévisions de novembre :

a) sans fermeture de poste

CLASSE	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
PS/MS	7	10							17
GS/CP			10	9					19
CE1/CE2					8	9			17
CM1/CM2							11	13	24
									77

b) avec fermeture de poste

CLASSE	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
PS/MS/GS	7	10	10						27
CP/CE1/CE2				9	8	9			26
CM1/CM2							11	13	24
									77

- Prévisions actuelles :

a) sans fermeture de poste

CLASSE	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
PS/MS	9	9							18
GS/CP			9	11					20
CE1/CE2					8	9			17
CM1/CM2							11	13	24
									79

b) avec fermeture de poste

CLASSE	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
PS/MS/GS	9	9	9						27
CP/CE1/CE2				11	8	9			28
CM1/CM2							11	13	24
									79

Les prévisions actuelles doivent être prises avec précaution car des départs comme des arrivées sont toujours possibles d'ici septembre.

On peut constater que les élèves seraient répartis dans des classes à effectifs plus chargés en triple niveau sauf en CM1-CM2 si la fermeture était actée.

Encadrement prévu

- a) sans fermeture de poste :
 - 2 ATSEM mises à disposition par la mairie : une pour la classe de PS-MS, l'autre pour la classe de GS-CP.
 - L'école continuerait de bénéficier d'1/4 de décharge pour la direction, soit 36 jours par an.
- b) avec fermeture de poste :
 - 1 ATSEM pour la classe de PS-MS-GS pour le même nombre d'élèves en maternelle.
 - L'école, passant à 3 classes, bénéficierait d'un jour de décharge par mois pour la direction, soit 10 jours par an (différence de 26 journées sur l'année).

L'équipe se tient prête à faire face avec professionnalisme sur le plan pédagogique à chacune des situations envisagées.

Enseignants et parents d'élèves rappellent la qualité des 2 ATSEM de l'école sur le plan de l'hygiène, mais aussi leur qualité relationnelle envers les élèves et leur implication dans les ateliers pédagogiques qui leur sont confiés sous la responsabilité de l'enseignant.

Réaction de la mairie au sujet de la carte scolaire : M. RIPART rectifie oralement l'erreur commise sur la rédaction de la motion du conseil municipal du 08/02/2021 : les enseignants ont en effet un devoir de réserve et, de fait, ne sont pas mobilisés aux côtés de la municipalité et des parents d'élèves contre cette mesure de carte scolaire.

Il reprend les principaux arguments développés dans son courrier au DASEN des Yvelines et envoyé en copie à différentes personnalités politiques et de l'administration de l'Education Nationale (député, sénatrice, rectrice, IEN...) : prise en compte uniquement de l'IPS (Indice de Position Sociale) plus élevé que la moyenne sur notre commune, alors qu'il n'y a pas corrélation automatique entre la situation socio-professionnelle des parents et le niveau scolaire ou les difficultés de leurs enfants ; non prise en compte dans cet IPS des enfants du foyer d'aide à l'enfance, le Moulin Vert (chaque année 11 % environ de l'effectif total de l'école) ; le lotissement des Sablons, livrable pour septembre 2022, devrait apporter à l'école une

augmentation des effectifs d'au moins 11 élèves avec certitude (enquête auprès des familles ayant signé un permis de construire de 8 logements sur les 11 prévus) ; moratoire pris l'année dernière en période de Covid pour éviter de fermer une classe ou une école en zone rurale (- de 5 000 habitants).

Il indique que le DASEN, par entretien téléphonique, l'a informé que la fermeture de poste n'était pour le moment pas actée car à plus ou moins long terme, la décision nationale de limiter les GS à 24 élèves par classe sur les écoles de REP et REP+ serait étendue aux écoles rurales. La municipalité n'a d'ailleurs pour le moment reçu aucun courrier de fermeture de poste suite au premier comité de carte scolaire.

M. BLONDEL, s'étant renseigné quelques jours seulement auprès du président des DDEN du 78, annonce qu'au contraire, la fermeture est toujours programmée d'après ses informations. Il précise que d'après son expérience, si la classe est fermée à la rentrée, il sera très difficile de rouvrir l'année suivante en septembre 2022.

Mme DUGRAY indique que les DPE ont rencontré à leur demande Mme EBODE, l'IEN de Meulan, à laquelle ils ont remis une pétition de près de 550 signatures contre cette mesure de carte scolaire. Mme EBODE leur a annoncé qu'une fermeture de poste pourrait très bien avoir lieu à la prochaine rentrée de septembre et que si les effectifs augmentaient l'année suivante, il pourrait très bien y avoir une réouverture. Les DPE remarquent que M. BLONDEL et Mme EBODE n'ont pas la même position sur ce point.

Ils demandent le nombre d'élèves à partir duquel la fermeture serait caduque en septembre 2021. M. AMOROS annonce que selon Mme EBODE, la grille NODER, connue jusqu'alors comme l'un des éléments décisionnels à la disposition du DASEN, n'existe plus depuis plusieurs années. Il ne peut donc pas répondre directement à cette question, mais Mme EBODE lui a indiqué que l'élément qui pourrait contrecarrer la décision de fermeture est l'effectif de la classe de CP-CE1-CE2 (à 28 élèves pour le moment). M. BLONDEL précise en effet que si l'on se base uniquement sur l'effectif de chaque classe, la fermeture est possible et justifiée, mais pas dans un contexte de classes à triple niveau (PS-MS-GS à 27 et surtout CP-CE1-CE2 à 28 prévus actuellement).

M. LESCOUËT demande des précisions au sujet de la prise en compte dans le calcul de l'IPS des parents d'élèves du foyer qui ne nécessitent pas systématiquement, mais très souvent, une attention particulière des enseignants sur le plan du comportement et/ou de la pédagogie. Il est répondu que c'est en grande partie la catégorie socio-professionnelle des parents qui détermine ce calcul. Celle-ci n'étant pas connue en général du Moulin Vert, elle est donc non renseignée par l'école en ce qui concerne les parents des élèves du foyer.

Il est demandé ce qu'il en est du moratoire de l'année dernière. Ne pourrait-on pas faire valoir que la situation est exactement la même que l'an passé ? La question a été posée au Sénat, avec une réponse de Mme Nathalie ELIMAS, secrétaire d'Etat à l'éducation prioritaire, dans laquelle elle annonce qu'un travail est en cours avec les élus pour éviter une fermeture de classe ou d'école en zone rurale. L'éventuel moratoire en ce sens n'a à ce jour pas encore été signé et M. BLANQUER a précisé qu'il n'y aura pas de fermeture *d'école* seulement.

Mme DUGRAY demande ce qui est prévu en cas d'absence d'un enseignant : y aura-t-il automatiquement un remplaçant si l'école passe à 3 classes car il serait difficile de répartir les élèves avec de tels effectifs sur 2 classes seulement ?

M. AMOROS répond que Mme EBODE peut, dans cette situation, déplacer un titulaire remplaçant déjà présent sur un remplacement dans une école de taille plus importante, donc moins prioritaire.

La municipalité indique qu'elle avait décidé de faire une pause dans son action contre la fermeture car elle la croyait abandonnée, mais qu'elle va se remobiliser car il y a trop de contradictions selon elle. Les DPE annoncent qu'après ces éléments, ils vont amplifier leur action contre cette décision car l'ensemble des parents d'élèves est très inquiet de cette situation. M. RIPART leur propose une réunion pour coordonner leur action et annonce qu'il écrira de nouveau au DASEN en tenant compte des nouveaux effectifs prévisionnels.

2. Vie de l'école

a) Protocole sanitaire

L'école suit le protocole sanitaire mis en place par le ministère. Les élèves portent le masque à partir du CP, y compris en récréation. Cette mesure est bien respectée à l'école par les élèves, mais il arrive cependant que l'on soit obligé de rappeler aux élèves les plus âgés de remettre correctement leur masque. Les masques chirurgicaux ou de catégorie 1 sont préférables à ceux « faits maison », ils pourraient devenir obligatoires car ils seraient plus efficaces face aux différents variants.

La gestion des cas potentiels de Covid 19 relève de l'ARS et de l'assurance maladie qui nous donnent la marche à suivre.

Les DPE et Mme Noblesse demandent s'il est possible de communiquer à l'ensemble des parents la classe concernée en cas de cas positif dans une classe élémentaire : non, ni la classe, ni le nom de l'élève ne doivent être communiqués conformément au protocole mis en place. Les cas contacts (en particulier sur le temps de cantine) sont informés par l'assurance maladie.

b) PPMS - Plan Particulier de Mise en Sécurité / Exercice alerte incendie

Le premier exercice de l'année a eu lieu le 26 novembre. C'était un PPMS de type « intrusion », toutes les classes y ont participé. L'exercice s'est parfaitement déroulé cependant, le signal (sifflet) n'a pas été bien entendu dans la classe de PS-MS, isolée dans un bâtiment différent. La municipalité en a été avertie, une solution est à rechercher conjointement avec l'école.

Le deuxième exercice incendie de l'année a été réalisé le 08/03/2021. Il s'est déroulé dans de bonnes conditions, mais après désactivation de l'alarme incendie, le boîtier principal dans le bureau de direction émet des bips très sonores à intervalles réguliers, signe que le boîtier ayant servi à déclencher l'exercice (près de la classe de GS-CP) n'a pas pu être correctement réinitialisé (malgré l'intervention de l'agent technique de la commune). La municipalité en a été avertie et a fait le nécessaire, mais le problème risque de se répéter à l'avenir sur les autres boîtiers.

Mme Noblesse demande de contacter directement par mail les conseillers à la sécurité sur ces deux points.

c) Piscine et pratique sportive

Les CM1-CM2 ont bénéficié de la totalité de leurs séances soit 10 séances. Les CE1-CE2 ont bien débuté leur cycle comme prévu le vendredi 7 janvier, mais les

activités ont été interrompues suite à la dégradation de la situation sanitaire, à partir du jeudi 18 janvier et pour une durée inconnue.

d) Fin de l'année

Il est difficile de savoir ce que l'on pourra se permettre au niveau sanitaire d'organiser collectivement avec tous les élèves et tous les parents de l'école. Nous devons encore y réfléchir. Une date pourrait cependant être choisie en commun entre les parents, la mairie et les enseignants pour anticiper s'il est possible d'organiser quelque chose, et de maintenir au minimum la remise de dictionnaires pour les CM2 qui quittent l'école avec la municipalité.

6. Projets et animations

a) Projets

- Journal scolaire : le 1^{er} numéro est sorti avant les vacances de février, un exemplaire a été distribué à chaque élève. Toutes les classes y ont participé. Ce projet concerne l'axe 1 du projet d'école puisqu'il vise à améliorer les résultats en production d'écrit, ainsi que l'axe 3, le vivre ensemble. Un 2^{ème} numéro est prévu courant juin.
- Sur l'axe 2 du projet d'école (résolution de problèmes et démarche scientifique), l'accent a été mis cette année sur les sciences et particulièrement les élevages (escargots, papillons, phasmes en fonction des classes)
- Conseils d'élèves hebdomadaires de la GS au CM (axe 3 du projet d'école), ils visent à réguler les tensions en classe et en récréation ainsi qu'à valoriser les bons comportements tout en rendant acteurs les élèves.
- Expo-vente de livres organisée par les DPE, l'école et la librairie la Nouvelle Réserve à Limay : ce projet veut renforcer le goût des élèves pour la lecture et améliorer la compréhension en lecture. Initialement prévue les 25 et 26 mars, elle est reportée à une date ultérieure en fin d'année scolaire.
- Liaison école-collège : une visite du collège sera organisée pour la classe de CM si les conditions sanitaires le permettent en fin d'année.

b) Animations

- Animation Planète-Même : s'est déroulée pour les 4 classes sur la matinée du 2 mars, sur le thème des émotions pour les classes de PS à CP, sur celui du corps humain pour les CE et CM.
- Animation Kaplas initialement prévue le 8 avril pour les 4 classes, elle sera déplacée à une date ultérieure à cause des conditions sanitaires sur l'école.
- Animations APEIJ passées et prévues
 - Vente de sacs avec les dessins des élèves de l'école (novembre)
 - Décoration de l'école et illuminations pour Noël (décembre)
 - Vente de fleurs via Initiatives prévue début avril
 - Bourse en drive prévue en mai ou juin

7. Locaux, hygiène et sécurité.

- Un bloc-voiture sécurise depuis quelques semaines l'entrée du parking enseignants.
- L'ampoule du TNI sur la classe de CE a été changée pour la deuxième fois cette année. Mme Noblesse indique qu'un dossier de subvention est en cours ainsi que le budget pour changer le TNI, trop âgé et sans doute responsable du vieillissement inhabituel des ampoules. L'équipe remercie la municipalité de cette initiative qui permettra à la classe de CE de bénéficier d'un VPI plus performant que l'actuel TNI.
- Les téléphones de l'école ont été changés pendant les vacances de février car la base était défectueuse.
- Le revêtement de sol de la classe des PS-MS sera changé intégralement pendant les vacances d'été car il se décolle depuis le mois d'octobre.

8. Questions diverses

Aucune question n'est soulevée.

Fin de la séance à 20h45.